

RÉTABLISSEMENT DE LA MIGRATION PISCICOLE, BOIRON DE MORGES

Communes de Morges, St-Prex et Tolochenaz

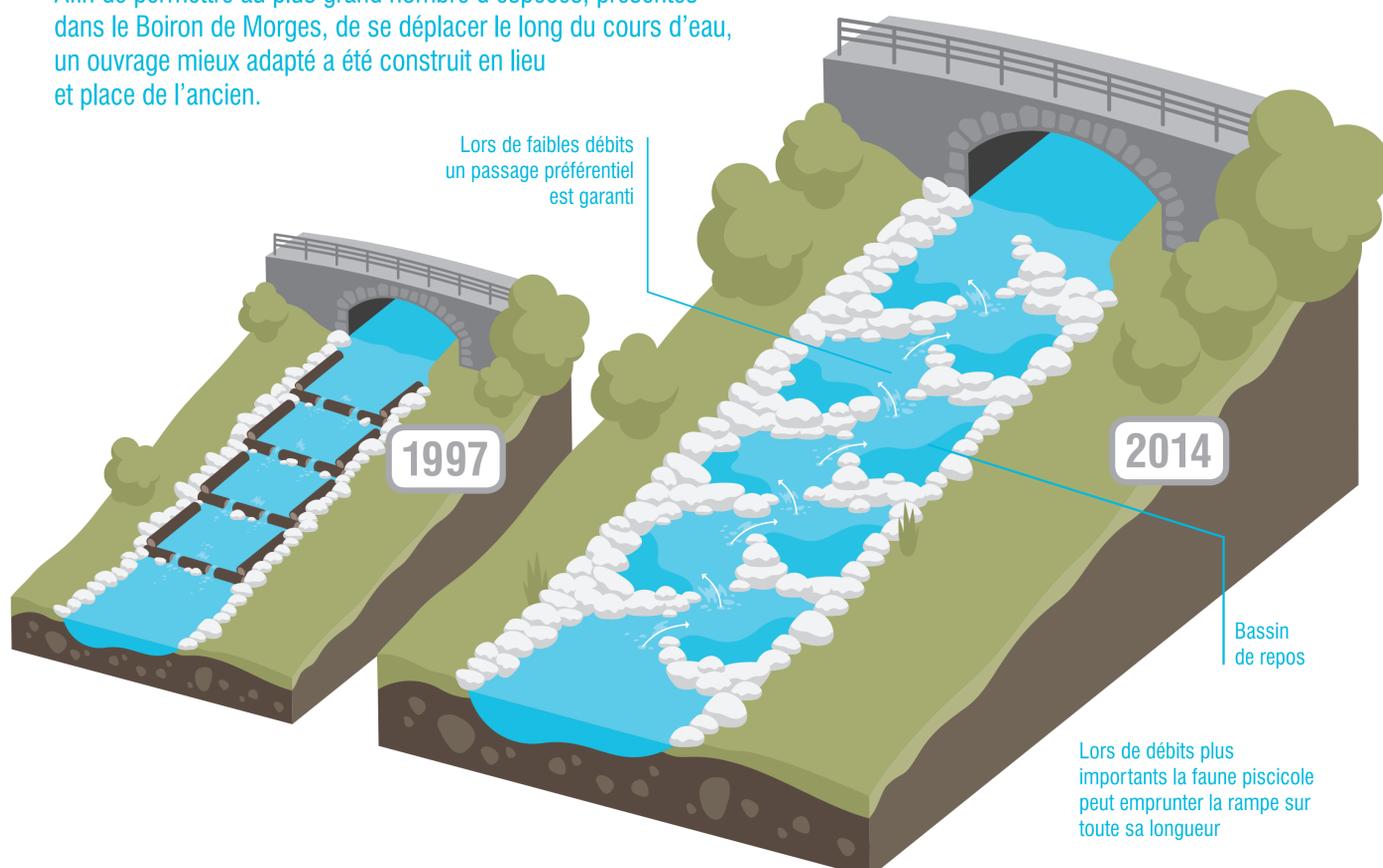
POURQUOI RESTAURER LA MIGRATION DES POISSONS ?

Depuis le début du siècle dernier, les cours d'eau ont été passablement aménagés et corsetés par des ouvrages (seuils, routes, ponts, conduites...). Ces ouvrages fragmentent les cours d'eau, entravent les déplacements des poissons vers des sites de reproduction et réduisent leur domaine vital. Conscient de ce problème, le canton de Vaud a décidé, depuis 1990 d'aménager ces obstacles afin de garantir la libre circulation des poissons et favoriser la reproduction naturelle des différentes espèces présentes dans le cours d'eau.

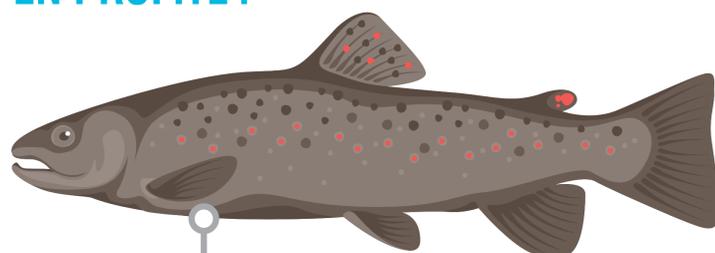
OBJECTIFS DES TRAVAUX EFFECTUÉS

En 1997, une première passe à poissons avait été réalisée pour permettre aux poissons de remonter la chute de 2 m présente sous le pont de la Route Suisse. Après 17 ans, cet ouvrage en bois présentait des signes de dégradation et ne répondait plus aux objectifs de migration piscicoles actuels.

Afin de permettre au plus grand nombre d'espèces, présentes dans le Boiron de Morges, de se déplacer le long du cours d'eau, un ouvrage mieux adapté a été construit en lieu et place de l'ancien.

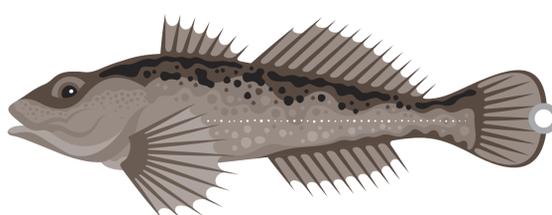
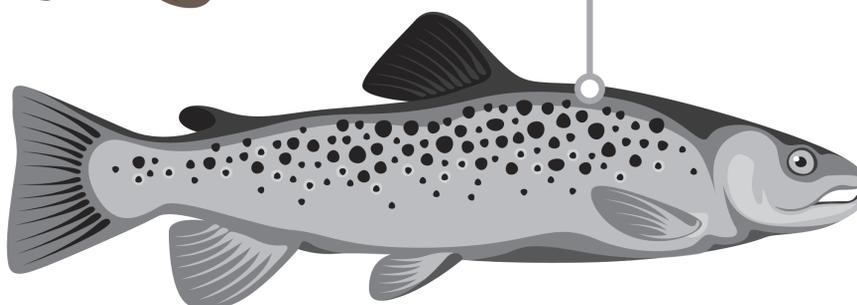


QUI EN PROFITE ?



Truite lacustre

La truite lacustre est une forme migratrice de la truite de commune. Elle grandit dans le Léman, mais elle se reproduit dans les affluents. Elle mesure entre 50 cm et 1 m et se nourrit principalement de petits poissons.



Chabot

Le chabot est une petite espèce qui se déplace le long des cours d'eau pour trouver des habitats favorables. Il vit principalement sur le fond des cours d'eau caché sous les cailloux. Il ne mesure pas plus de 15 cm de long.

Dates de réalisation : été 2014